



Eure&Loir 2036, un territoire pleinement engagé dans la transition écologique

Comme chacun peut le constater **le dérèglement climatique impacte notre vie quotidienne**. Réchauffement, sécheresse, inondation, tempête de type tropicale tout s'accélère au-delà de ce que nous avons connu dans le passé. Le déni, réaction de beaucoup de politiques et d'une minorité de citoyens, n'est pas une option face à ce défi immense, pour éviter un avenir bien sombre. **L'Eure et Loir n'est pas à l'abri** : les sécheresse et inondations, les feux de plus en plus importants, les zones urbaines surchauffées par la minéralisation des centre-villes et la disparition des arbres qui y maintenaient des îlots de fraîcheur.

Regarder en face les conséquences de nos modes de vies et choix de sociétés, et modifier nos pratiques tant individuelles que collectives, est le seul chemin possible pour avoir une chance d'atténuer les effets des mauvaises décisions passées, et prendre les bonnes pour garder un avenir viable pour nous et nos enfants.

Nous pouvons agir pour éviter de passer le seuil de l'irréversibilité de la crise écologique, celui du déclin de notre civilisation. Agir dans nos territoires pour **atténuer** les effets du dérèglement et **protéger** nos concitoyens ; mettre en œuvre **des solutions durables** et applicables dès maintenant pour redresser la situation ; arrêter les politiques folles du XX^e siècle pour affronter la réalité du XXI^e.

Nous proposons à celles et ceux qui pensent que nous devons agir, de réfléchir ensemble pour bâtir une stratégie Eure&Loir 2036 pour nos territoires euréliens, déclinable en un ensemble de propositions tant pour le département que pour les communes (et Communautés de Communes) autour de 4 piliers :

En Eure-et-Loir, une transition écologique rapide pour s'adapter et protéger du dérèglement climatique

- *Bâtir la mobilité du XXI^e siècle pour les habitants et les marchandises.*
- *Rénover les habitations pour qu'elles soient moins énergivores et que les nouvelles constructions soient à énergie positive, tout en respectant le zéro artificialisation des sols, en moyenne territoriale.*
- *Définir les zones de danger face au dérèglement climatique (inondations, méga feux...) et adapter les PLUi (Plan Locaux d'Urbanismes Intercommunaux) et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).*
- *Repenser l'organisation des zones agricoles (plantation de haies, biodiversité...) pour protéger la qualité de l'eau (nappes phréatiques, rivières), de l'air.*
- *Rénover les zones industrielles (densification, suppression des friches...) et y faciliter l'économie circulaire*

En Eure-et-Loir, une économie leader dans la transition écologique

- *Garantir des ressources pour un aménagement du territoire et un développement économique adaptés au changement climatique.*
- *Être un territoire le plus autonome possible en énergie en développant les énergies renouvelables (photovoltaïque et géothermie en priorité) et en l'économisant.*
- *Devenir le leader de l'agriculture saine en mettre en place une offre de formation complète agricole et agroalimentaire d'excellence, permettant la transition agricole vers le bio et un territoire zéro phyto et assurant sa sécurité alimentaire.*
- *Soutenir les entreprises de la transition écologique (foncier, infrastructures...) et celles qui s'y engagent, mettre en place les formations nécessaires pour que chaque eurélien puisse avoir, à terme, un emploi en Eure et Loir.*

En Eure-et-Loir, solidarité et le lien avec tous les habitants, toutes les générations, dans leur diversité

- Avec l'État et les acteurs de la santé, se mobiliser pour offrir un accès à la santé pour tous, dans tous les territoires (maisons de santé, transports...).
- Faciliter des parcours de vie autonomes pour nos aînés et ceux frappés par les accidents de la vie.
- Soutenir les initiatives permettant des liens sociaux : Tiers lieux, café associatif, ressourceries...
- Œuvrer à l'épanouissement de tous par les loisirs, le sport et la culture.
- Valoriser notre patrimoine bâti ou vivant.

En Eure-et-Loir, une démocratie renouvelée

- Favoriser la participation des citoyens à la vie des institutions (Communes, Communauté de Communes, Département), notamment dans les commissions thématiques et les syndicats intercommunaux.
- Aider les médias locaux pour qu'ils puissent vivre économiquement et faciliter la circulation de l'information.
- Diminuer le mille-feuille administratif, un Canton = une Communauté de Communes, le Conseil Départemental = l'assemblée des Communautés de Communes (ce qui peut impliquer des rattachements de communes).
- Élire les responsables des Communautés de Communes au scrutin direct, les deux premiers élus (parité) étant aussi élus au Conseil Départemental

NB : Certaines propositions, comme les deux dernières, dépendent d'une évolution de la loi et d'une modification des compétences entre les acteurs, nous demanderons à nos élus nationaux d'agir en ce sens.

* *

*

La méthode de travail

Nous proposons à ceux qui se sentent concernés par le dérèglement climatique, aux citoyens, aux associations, et aux élus de participer à l'élaboration des actions, déclinées en action locale adaptée à chaque Commune et Communauté de Communes, et actions départementales. Il ne s'agit pas de faire un catalogue à la Prévert, mais de se concentrer sur les actions utiles et opérationnelles pour atteindre l'objectif d'une transition rapide dans nos territoires.

Nous élaborerons ensemble un **programme pour la transition écologique de nos territoires euréliens** en :

- Facilitant les liens entre les habitants pour agir ensemble et prendre conscience de notre destin commun.
- Partageant nos expériences et idées, pour se former collectivement, sur les différents axes de travail thématiques identifiés. Ainsi nous élaborerons une stratégie générale des territoires pour la transition écologique, Eure&Loir 2036, dotée d'une boîte à outils d'actions à décliner localement, selon les spécificités des territoires.
- Agissant localement par des initiatives simples et porteuses d'espérances (échanges des bons plans, groupes d'achat, annuaire des commerçants proposant des produits locaux, cafés associatifs, tiers lieux rencontres culturelles...).
- Soutenant les luttes écologiques dans notre département (A154, sauvegarde des arbres et parcelles végétales...).

Tout le monde peut participer à cette élaboration, quels que soient vos votes (ou abstentions) nationaux, le principal est de partager un objectif commun : **avoir un avenir viable pour nous, nos enfants et petits enfants** dans un monde où le dérèglement climatique bouleverse la vie quotidienne.

Un comité de pilotage rassemblera les idées et propositions pour faire évoluer les documents et préparer des ateliers territoriaux (organisés de manière souple par les citoyens) pour les approfondir. Il labellisera des initiatives locales dans toute l'Eure et Loir.

Pourquoi objectif 2036 ?

Les élections municipales de 2026 permettront, nous l'espérons, l'élection d'un maximum d'élus partageant ces objectifs et mettant en place des plans d'actions. Il ne s'agit pas de faire des listes pour contester mais pour agir en as-

sociant tous les habitants : 10 ans après le résultat sera visible et des territoires seront dans la transition au bénéfice de tous.

Les élections départementales de 2028 permettront de changer l'orientation néfaste de sa majorité actuelle (cf le document du Conseil Départemental, vision stratégique 2040) qui amène l'Eure et Loir, et ses habitants, droit dans le mur du dérèglement climatique. En 8 ans nous engagerons ce département pour en faire un leader de la transition écologique, au profit de tous ses habitants, y compris ceux qui sont dans le déni.

* *
*

Valeurs et principes

Nous sommes des républicains qui agissent dans la tradition de notre République mais aussi des citoyens européens et du monde, car le dérèglement climatique se moque des frontières.

- Liberté : liberté de disposer de soi, de penser, de s'exprimer, d'agir, de créer, d'entreprendre, d'innover, d'aimer, de détester ou de blasphémer ...
- Égalité : en droit et en devoir de tous les citoyens et tous les territoires (≠égalitarisme) ...
- Fraternité et solidarité : lien universel entre les Hommes, elle nous invite à ne laisser personne sur le bord du chemin ...
- Laïcité : Elle assure la liberté de conscience de chaque citoyen, l'égalité de tous devant la loi et l'émancipation des individus, en ce sens elle n'est pas une opinion mais un pilier de notre démocratie.
- Universalisme : Nous refusons toute forme de communautarisme, de clientélisme ou de repli identitaire.
- État de droit : Notre attachement à l'état de droit, garant de la démocratie, ne retire rien de notre volonté de faire évoluer la société comme la législation.

Nous voulons favoriser **la démocratie participative et l'engagement des citoyens dans la vie publique** : associer les citoyens aux processus de prise de décision (commissions municipales ou des communautés de communes, commissions consultative pour de nouveaux projets) en laissant le dernier mot aux élus, tout en ayant la possibilité d'organiser un référendum local (y compris d'initiative citoyenne selon des modalités de bon sens) si désaccord.

L'écoute, l'honnêteté et le respect doivent imprégner tous nos débats et actions.

* * *
*

Axes de travail et premières propositions

Nous ne partons pas de rien. Beaucoup d'associations, d'élus de communes sont entrées dans la transition écologique, parfois sans le vouloir (la diminution de l'éclairage nocturne des communes par exemple, où la volonté se servir des produits locaux dans les cantines scolaires...).

La plupart des problèmes responsables du dérèglement climatique ont été identifiés (notamment par le GIEC tant au niveau national qu'international avec les COP de l'ONU) et les solutions existent. Il ne reste plus qu'à les mettre en œuvre avec tous ceux et celles qui sont conscients, comme la très grande majorité de nos concitoyens, qu'il est temps d'agir. Agissons ensemble sur nos territoires et engageons la transition.

Les premières propositions ci-dessous déclinent les 4 piliers de la transition en Eure et Loir. Elles sont à compléter, modifier, améliorer...

En Eure-et-Loir, une transition écologique rapide pour s'adapter et protéger du dérèglement climatique

Bâtir la mobilité du XXI^e siècle pour les habitants et les marchandises.

- Mettre en place les mobilités douces et les moins impactantes sur le climat : vélo, train, autopartage , passage de la logistique à l'électrique...
- Relier chaque commune à ses voisins par des pistes cyclables sécurisées.
- Remise en service des voies ferrées structurantes (Orléans, Chartres, Dreux, Rouen) et mobiliser la Région pour une meilleure coordination SNCF / RATP pour les navetteurs.
- Pas de nouvelles infrastructures routières et autoroutes, consommatrices en terres agricoles et naturelles au profit d'une mondialisation débridée, et arrêt des constructions d'entrepôts sans valeur ajoutée économique ou sociale.. de type « *Amazon, Lidl...* ».

Définir les zones de danger face au dérèglement climatique (inondations, méga feux...) et adapter les PLUi (Plan Locaux d'Urbanismes Intercommunaux) et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

- Revoir les plans des risques (inondations...) en tenant compte du changement climatique.
- Intégrer dans les PLUi les conséquences du changement climatiques : plan des risques ou d'épuisement des nappes phréatiques, équipement énergétique suffisant pour les nouvelles constructions,
- Mettre en place des plans de sécurité locaux.
- Déminéraliser les villes et multiplier les espaces naturels de proximité en sauvant les arbres, îlots de fraîcheur naturels.
- Protéger la qualité de l'eau (nappes phréatiques, rivières) et de l'air, mesurer la qualité de l'air et agir pour l'améliorer (circulations, produits chimiques, zones Seveso...). Informer en continu sur l'état réel de ces ressources eau et prendre les mesures nécessaires pour anticiper les crises.

Repenser l'organisation territoriale, dans le respect du zéro artificialisation des sols :

- Des zones agricoles capables de s'adapter au dérèglement climatique (plantation de haies, zone forestière et agricole test...).
- Des zones industrielles au service de l'économie locale par une politique de densification de l'existant, et la priorité à l'économie circulaire.
- Une reconquête et rénovation des friches industrielles ou commerciales (environ 258 en Eure et Loir) par la dépollution, la renaturation, et la mise à disposition pour les entreprises.
- Des zones d'habitation et de commerces plus denses.

Prendre en compte le changement climatique dans nos territoires

- Priorité à l'efficacité énergétique, aux économies et aux ENR acceptées par la population ...
- Maintenir l'extinction nocturne de l'éclairage public, faciliter sa mutation vers les LED et les éclairages à la demande (détection de mouvement).
- Campagne d'analyse thermographique des logements.
- Faciliter la mutation de nos forêts et paysages agricoles, face au changement climatique.

En Eure-et-Loir, une économie leader dans la transition écologique

- **Planifier l'aménagement du territoire durable** : garantir les ressources nécessaires à un développement équilibré, adapté aux enjeux du climat, respectueux (des paysages et) du vivant.
- **Développer les énergies renouvelables** : photovoltaïques et géothermie en priorité, pour devenir un territoire le plus autonome en énergie possible.
- **Faciliter et soutenir les entreprises de la transition écologique** et celles qui s'y engagent, mettre en place les formations nécessaires pour que chaque eurélien puisse avoir un emploi en Eure et Loir.
- **Mettre en place une offre de formation complète agricole et agroalimentaire d'excellence** permettant la transition agricole vers le bio et un territoire zéro phyto et assurer sa sécurité alimentaire.
- **Acheter local**, par une clause sur la distance parcourue par les produits, pour les marchés de restauration publique et faciliter l'implantation de maraîchers pour couvrir les besoins du territoire.

- **Encourager les pratiques de l'agriculture saine** par le respect de la biodiversité, l'arrêt des produits phytosanitaires (sauf cas d'urgence)...
- **Assurer la sécurité alimentaire pour** garantir à tout moment à la population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Anticiper les crises (par exemple au cas de confinement ou de blocage des routes maritimes) en produisant au maximum local ou régional.
- **Réanimer les centre-villes** par des commerces et activités adaptées, interdire les nouvelles zones commerciales.

En Eure-et-Loir, la solidarité et la culture font le lien entre habitants dans leur diversité

- **Offrir un accès à la santé pour tous**, dans tous les territoires : soutien aux maisons de santé, aux réseaux de maintien à domicile, transports vers les lieux de santé à la demande ...
- **Faciliter des parcours de vie autonomes** pour nos aînés et ceux frappés par les accidents de la vie : le maintien à domicile quand c'est possible, des EPHAD humains et contrôlés régulièrement.
- **Soutenir les initiatives permettant des liens sociaux** : Tiers lieux, café associatif, ressourceries, dépôt-vente, repart-café..... au-delà des liens sociaux ce sont aussi des lieux permettant de dépenser autrement et moins.
- **Œuvrer à l'épanouissement de tous** par les loisirs (dont le tourisme local), le sport, la musique et les arts : la culture accessible de tous !
- **Valoriser notre patrimoine bâti** (dont le «*petit*» patrimoine : lavoirs, moulins...) **et vivant** (entreprise du patrimoine vivant, animations culturelles...). Mettre en valeur le maillage de moulins, châteaux, gentilhommières, basiliques et autres églises, tous tournés vers la cathédrale de Chartres, devra être recomposée, grâce à des circuits mieux balisés de pistes cyclables et de randonnées.
- **Valoriser notre patrimoine gastronomique et nos terroirs locaux** : commande publique pour la restauration collective, pédagogie à destination des scolaires...

En Eure-et-Loir, une démocratie renouvelée

- **Participation Citoyenne à la vie** des institutions (Communes, Communauté de Communes, Département) notamment dans les commissions internes et les syndicats intercommunaux ou dans des groupes projet thématiques (urbanisme notamment).
- **Mise en place de Conseils Municipaux des Jeunes (- 18 ans) à visée consultative et éducative**: éduquer à la citoyenneté, solliciter leur avis sur les sujets qui les concernent, réaliser des projets ; faciliter la poursuite au sein de la Participation Citoyenne.
- **Aider les médias locaux** pour qu'ils puissent vivre économiquement et faciliter la circulation de l'information.
- **Simplifier le mille-feuille territoriale** : un Canton = une Intercommunalité, le Conseil Départemental = l'assemblée des Intercommunalités (ce qui peut amener un rattachement de nouvelles communes).
- **Démocratiser le mille-feuille territoriale** : Les élus communautaires sont élus sur des listes intercommunales dissociés des municipales, la tête de liste victorieuse préside l'Intercommunalité, les 1^{ers} noms sont aussi élus (à proportionnalité du poids démographique) au Conseil Départemental.

Mais aussi

- Respecter la dignité et lutter contre les trafics d'animaux. Fourrières et centre de recueil suffisants.
- Dans le cadre d'une politique sociale du logement, créer un réseau des résidences pour les jeunes (étudiant, stagiaire, alternant, intérimaire) mais aussi à vocation intergénérationnelle.
- Donner la priorité à la neutralité laïque de l'école et y soutenir les enseignants.
- Éduquer les parents à l'éducation des enfants.
- Soutenir la télémédecine dans des lieux de santé (Pharmacies, cabinets d'infirmiers, EHPAD).

Vous êtes libre de faire toutes les propositions que vous souhaitez, et d'exprimer toutes vos idées. Envoyer un mail à contact@ecologie28.fr